

ACCUEIL DE LOISIRS RIBAMBELLE / VACANCES FÉVRIER 2024

mail : alribambelle@ville-seilhac.com Tel :05.55.27.92.88

NOM – PRENOM DE L'ENFANT :

Classe : Âge :

NOM- PRENOM de la personne qui inscrit l'enfant :

Mail :

	JOURNEE	½ JOURNEE	REPAS
LUNDI 19 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
MARDI 20 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
MERCREDI 21 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
JEUDI 22 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
	Sortie prévue le matin ; possibilité d'inscrire vos enfants en ½ journée matin + repas ou après-midi à partir de 14h		
VENDREDI 23 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
Week-end			
LUNDI 26 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
MARDI 27 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
MERCREDI 28 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
JEUDI 29 FÉVRIER	Heure d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
	Heure départ :	Heure départ :	
	Sortie prévue le matin ; possibilité d'inscrire vos enfants en ½ journée matin + repas ou après-midi à partir de 14h		
VENDREDI 1 Mars	Heure d'arrivée :	Sortie prévue en journée pas de ½ journée possible	
	Heure départ :		

Merci de bien renseigner les heures de départ et d'arrivée.

Imprimé à retourner **au plus tard le 9 février 2024** à l'Accueil de loisirs (accueil ou boîte aux lettres) ou à la Mairie. Merci de ne plus les transmettre dans le cahier de l'école.

Toute inscription ultérieure pourra être refusée (en fonction des effectifs et de l'encadrement).

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles.

Mon enfant ne fréquentera pas l'ALSH pendant les vacances /___/ Tournez svp

RAPPEL DES HORAIRES :

Accueil le matin : 7h-9h

Si inscription ½ journée matin, départ possible de 11h30-12h (sans repas) et 13h30 à 14h (avec repas)

Si inscription ½ journée après midi, accueil à partir de 11h30 à 12h (avec repas) et 13h30 à 14h (sans repas)

Départ le soir : de 17h à 19h

IMPORTANT :

- L'inscription en ½ journée n'est pas possible si une sortie est organisée toute la journée
- Les activités commencent à 9h, les enfants doivent impérativement arriver à 9h au plus tard. Il en est de même pour l'après midi (14h).
- Les enfants doivent être récupérés au plus tard à 19h. Tout retard entraînera une facturation supplémentaire.
- Toute inscription téléphonique hors délai doit être confirmée par mail. L'inscription sera prise en compte sous réserve de l'encadrement nécessaire.
- Absence : toute absence de l'enfant inscrit préalablement à l'ALSH doit être signalée **1 SEMAINE à l'avance et confirmée par mail.** Passé ce délai, une somme forfaitaire de 5 euros par jour ou 2.50 euros par ½ journée d'absence sera facturée par la mairie à l'encontre du responsable légal pour pallier les frais engagés.

